

LUZINAY

Christophe Charles élu pour un 2nd mandat



Christophe Charles et les élus du conseil municipal.

Le conseil municipal de Luzinay a été installé ce mercredi 27 mai, salle des Arcades, en présence d'une dizaine d'habitants. En raison de la crise sanitaire, il était nécessaire d'organiser la réunion dans une salle plus grande que celle de la mairie.

Les 19 élus lors du 1^{er} tour des municipales le 15 mars ont été installés en début de séance par le maire, Christophe Charles, réélu avec 18 voix. Le doyen de l'assemblée municipale lui a remis l'écharpe.

Le maire a ensuite présidé ce tout premier conseil municipal du second mandat, annonçant d'emblée : « Je serai toujours un maire passionné, malgré la diminution de moyens et je n'ai jamais eu d'hésitation tant j'apprécie cette mission où je me sens utile avec vous tous dans notre mandat. Pour ce second mandat, Luzinay dispose d'une nouvelle équipe municipale qui partage des valeurs de solidarité, d'inclusion et de transparence. Nous sommes fiers de notre village et ferons tout pour le préserver. »

• L'équipe municipale

Gérard Locatelli est le 1^{er} adjoint aux affaires sociales, à la voirie et au suivi des projets ; Annie Bec est adjointe à l'enfance, aux affaires scolaires et à la jeunesse ; Gérard Bertini est adjoint à la sécurité, aux associations, aux bâtiments et aux festivités ; Nadine Kieffer est adjointe aux finances et à la gestion communale ; Lionel Herichard est adjoint à la démocratie participative, aux conseils d'habitants et aux commerçants ; Véronique Martinez Sarrio est conseillère déléguée à la communication ; Fabrice

Degoute est conseiller délégué à l'environnement, au cadre de vie et au fleurissement ;
Françoise Akelian est conseillère déléguée à la culture et à la médiathèque ; Jean-Marie
Demangeat est conseiller délégué à la sécurité, aux bâtiments et aux associations ;
Chantal Barjac est conseillère déléguée au CCAS et aux commerçants ; Yves Viricel est
conseiller délégué aux conseils d'habitants et au sport.

Prochain conseil municipal le mercredi 24 juin.